

Extrait du Syndicat National des Affaires Culturelles

<http://snac.fsu.fr>

Compte-rendu de la Commission Administrative Paritaire du corps des ingénieurs d'études du 3 juillet 2012

Date de mise en ligne : jeudi 12 juillet 2012

- Les C.A.P. - > Comptes rendus -

Syndicat National des Affaires Culturelles

Ordre du jour :

1. Approbation du procès verbal de la précédente CAP du 12 décembre 2011 2. Examen des titularisations dans le corps des ingénieurs d'études 3. Examen de la demande d'intégration 4. Examen du tableau des avancements accélérés au titre de l'année 2011. 5. Questions diverses

1. Approbation du procès-verbal de la précédente CAP du 12 décembre 2011

Le projet de compte-rendu de la précédente CAP ne nous a été transmis que dans la matinée de préparation de la CAP. Il n'avait même pas été transmis pour relecture à la secrétaire de séance ! A noter, la CAP devait se tenir le 16 mai, puis le 31 mai avant d'être finalement programmée le 3 juillet. Certes les gestionnaires du corps des Ingénieur d'études se sont excusés de cette situation en arguant de leurs prises de fonction récentes. Nous sommes en droit d'espérer que cette phase transitoire soit la plus courte possible. En tout état de cause, la responsabilité de cette désorganisation ne revient évidemment pas aux gestionnaires eux-mêmes mais à la hiérarchie qui n'a pas su prévenir cette situation.

L'approbation a donc été reportée à la CAP d'automne.

2. Examen des titularisations dans le corps des ingénieurs d'études

Avis favorable à l'unanimité.

BAUCHAU Fanny, SCN-LRMH

CHAILLOU Anne, Sous-direction de l'archéologie

LEMASSON Quentin, C2RMF

ROBERT Christophe, AN - Pierrefitte

ROBERT Gwenola, DRAC Martinique

WARMOES Isabelle, musée des Plans en Relief

3. Examen de la demande d'intégration

Avis favorable à l'unanimité.

TZORTZIS Stefan, DRAC PACA / SRA

4. Examen du tableau des avancements accélérés au titre de l'année 2011

42 collègues ont bénéficié d'un avancement accéléré

5. Questions diverses

Concours : les représentants du personnel sont intervenus auprès de l'administration à propos du problème de poste concernant les Ingénieurs d'études dans les DRAC : pourquoi autant de postes toujours vacants ? Pourquoi ne pas utiliser la liste complémentaire du dernier concours ingénieurs d'études ? A quand un prochain concours d'ingénieurs d'études ?

L'administration n'a apporté aucune réponse concrète à nos questions. A près avoir rappelé le contexte -le MCC attend les fameuses « lettres plafonds »- le président de séance (Marc Oberlis, sous-directeur des métiers et des carrières) a expliqué qu'il n'était pas dans l'air du temps de créer des emplois au MCC, et qu'une réduction de postes de 2,5 % par an pendant 5 ans est à craindre. Ce qui pourrait signifier pour notre ministère, le non remplacement de 4 départs à la retraite sur 5 (mais ceci reste entre nous -sic-).

Les avancements et promotions de corps ou de classe au titre de 2011 : Les avancements et les promotions n'ont pas été pris en compte depuis des mois par l'administration. Elle s'est engagé à ce que le nécessaire soit fait pour rattraper ces retards sur la paie du mois de juillet pour les promotions et sur la paie d'août pour les avancements d'échelon. Les arrêtés devraient suivre le même calendrier. On peut s'interroger sur le calendrier annoncé, sachant qu'au moment de la commission les paies de juillet devaient déjà être saisies.

Dossiers d'évaluation non-transmis : Encore une fois, les représentants ont déploré que plusieurs dizaines de dossiers d'évaluation n'avaient pas été transmis à temps (surtout que la CAP devait se tenir en mai ...). Cette situation pénalise les collègues concerné et crée des discriminations de fait. La faute n'est évidemment pas du coté des agents.

La date de la prochaine CAP n'a pas été fixée.

N'hésitez pas à contacter vos représentants SNAC-FSU avant la prochaine CAP :

pour les IE 1ère classe :

Véronique Lallemand (titulaire), SRA, DRAC Languedoc-Roussillon, veronique.lallemand@culture.gouv.fr

Daniel Lambre (suppléant), Administration centrale, service interministériel archives de France, daniel.lambre@culture.gouv.fr

pour les IE 2ème classe :

Annie Tosi-Rémy (titulaire), CDI, DRAC Rhône Alpes, annie.remy@culture.gouv.fr

Benoit Ode (suppléant), SRA, DRAC Languedoc-Roussillon, benoit.ode@culture.gouv.fr